



Déclaration préalable de la FSU au CSA SD

6 février 2026

M. l'Inspecteur d'Académie du Rhône,
Mesdames et Messieurs les membres du CSA SD,

Cette semaine, une collègue a été violemment agressée en classe avec une arme blanche. Cet acte rappelle la gravité des violences auxquelles sont exposés les personnels. Il ne peut être ni minimisé ni instrumentalisé : il interroge les conditions d'exercice du métier et le climat scolaire, dans un contexte de moyens en recul. La FSU exprime toute sa solidarité envers notre collègue grièvement blessée et envers la communauté éducative. Nous lui adressons notre soutien le plus sincère. Garantir la sécurité suppose une politique éducative ambitieuse : davantage de moyens, de prévention, d'accompagnement, et une véritable reconnaissance du travail des personnels.

Nous préparons cette rentrée avec un septième ministre en cinq ans : davantage de passages rue de Grenelle que de revalorisations du point d'indice, et presque autant de replâtrages des réformes Blanquer et du « Choc des savoirs ». Or il faut des décisions fortes pour reconstruire un service public d'Éducation affaibli par dix années de politiques menées contre les personnels.

Edouard Geffray fait de son plan « 800 collèges » son marqueur politique. La FSU voit ce plan, qui instaure un système de dotations contractualisé sur trois ans, fondé sur les résultats des élèves plutôt que sur des critères sociaux, comme un moyen de contourner le label REP de l'éducation prioritaire. Ces 800 collèges devront opter pour une « organisation spécifique »... est-ce à dire que lorsque certains établissements seront débarrassés des groupes de besoin, ils perdureront dans d'autres, sans qu'aucun texte réglementaire ne les impose ? Pas plus de 20 élèves par classe, et pas plus de 16 en éducation prioritaire, des équipes pluriprofessionnelles complètes dans un bâti scolaire convenablement entretenu : telle est la contre-proposition de la FSU au plan des 800 collèges.

La séquence budgétaire ouverte en octobre, aggravée par le 49.3, a encore éloigné le débat public des enjeux essentiels et accentué la crise démocratique, nourrie par l'affaiblissement des services publics, à commencer par l'Éducation nationale. S'y sont ajoutées les approximations de la semaine dernière : annonces de suppressions de postes qui n'en étaient pas, corrections de dernière minute, et 13,6 ETP « retrouvés » in extremis dans notre département.

Ce CSASD se tient dans un calendrier trop contraint, qui ne permet pas d'exercer correctement notre mandat, tant les données à analyser sont nombreuses. Nous

regrettons que nos demandes de report après les congés de février aient été refusées : cela nous aurait permis de consulter nos collègues, de recueillir les informations nécessaires et de les traiter dans des délais raisonnables. Organiser les conseils d'administration début mars n'aurait rien eu d'absurde : cela laissait le temps aux chef·fes d'établissement de faire remonter leur TRM après un vote en CA. C'est pour ces raisons que, sur initiative de la FSU, nous n'avons pas siégé le lundi 2 février.

Nous informerons les enseignants siégeant en CA qu'ils peuvent proposer un ou des amendements à la proposition du chef d'établissement et que celui-ci doit obligatoirement le mettre au vote.

Pour la rentrée, malgré une dotation en hausse, plusieurs points demeurent préoccupants :

- les effectifs par classe restent quasi inchangés, alors que l'occasion était idéale pour les réduire ;
- le taux d'HSA dépasse encore celui de 2017 ;
- les nouvelles dotations (Soutien aux fondamentaux, Marge supplémentaire, Maintien de marge) remettent en cause l'autonomie des établissements, pourtant garantie par l'article R.421-2 du Code de l'éducation ;
- les marges s'effondrent : depuis 2024, les REP+ ont perdu 69 h, les REP 10,8 h ;
- les établissements les plus fragiles sont directement touchés : on finance les réformes en ponctionnant ceux qui accueillent les élèves les plus précaires ;
- aucune création d'UPE2A n'est prévue pour 2026, et seulement deux ULIS, très loin des besoins.

Nous remercions néanmoins vos services pour la qualité et la transparence des documents transmis vendredi, malgré le contexte difficile et le calendrier contraint. Nous souhaitons toutefois disposer des éléments permettant de comprendre la répartition des moyens entre les établissements, notamment la clé de répartition des HSA et des HP.

L'École publique ne peut plus être la variable d'ajustement de réformes improvisées, d'économies budgétaires et de calendriers politiques. Elle a besoin de stabilité, de moyens, de respect et d'un véritable dialogue social. Elle a surtout besoin que l'on cesse de l'affaiblir pour pouvoir la reconstruire. Nous continuerons collectivement à porter cette exigence.